

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil de Communauté**

Séance du lundi 15 novembre 2010

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCI du Doubs -
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 3.2, 3.3, 3.4, 3.6, 3.7, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3,
7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 7.8, 8.1, 8.2, 9.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 10.1

Les rapports 3.1 et 3.5 ont été reportés

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h45

Étaient présents : Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessous : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO (jusqu'au rapport 1.1.2) Avenne-Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Nicolas BODIN (jusqu'au rapport 3.4), Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 1.1.1), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.1), Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA (jusqu'au rapport 7.8), Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Pierre GOVIGNAUX, Lazhar HAKKAR (à partir du rapport 1.1.1), Martine JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au rapport 5.2), Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 7.8), Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN Boussières : Roland DEMESMAY Braillans : Alain BLESSEMAILLE Busy : Philippe SIMONIN Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport 1.1.2) Champagny : Claude VOIDEY (représenté par Michel GABRIEL) Champvans-les-Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon-le-Duc : Philippe GUILLAUME Chaucenne : Bernard VOUGNON Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête : Gérard GALLIOT (représenté par Jean-Claude FORESTIER) Deluz : Sylvaine BARASSI (représentée par Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER François : Françoise GILLET, Claude PREIONI Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Mamirole : Daniel HUOT, Didier MARQUER (représenté par Robert POURCELOT) Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET (représentée par Joël BEAUJARDIN) Mazerolles-le-Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON (à partir du rapport 1.1.1), Pierre CONTOZ (représenté par Hervé TOURNOUX) Montferrand-le-Château : Marcel COTTINY, Séverine MONLLOR Morre : Jean-Michel CAYUELA Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET Novillars : Bernard BOURDAIS Osselle : Jacques MENIGOZ (représenté par Danielle GIRARDOT) Pelousey : Claude OYTANA Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilly-les-Vignes : Jean-Michel FAIVRE (représenté par S. ZECCHINI jusqu'au 0.1 et présent à partir du rapport 1.1.1) Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE Rancenay : Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET (à partir du rapport 1.1.1) Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Jean TARBOURIECH Thoraise : Jean-Michel MAY Vaivre-Arcier : Patrick RACINE Vaivre-le-Petit : Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.1).

Étaient absents : Amagney : Thomas JAVAUX Besançon : Hayatte AKODAD, Pascal BONNET, Martine BULTOT, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Nicolas GUILLEMET, Valérie HINCELIN, Sylvie JEANNIN, Carine MICHEL, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER, Béatrice RONZI, Joëlle SCHIRRER Beure : Philippe CHANEY, Auguste KOELLER Boussières : Bertrand ASTRIC Chaleze : Christophe CURTY Champoux : Thierry CHATOT Chatillon-le-Duc : Denis GALLET Chaudfontaine : Jacky LOUISSON Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : Jean-Pierre PROST Gennes : Jean SIMONDON Larnod : Gisèle ARDIET Le Gratteris : Cédric LINDECKER Morre : Gérard VALLET Noironne : Bernard MADOUX Novillars : Philippe BELUCHE Pelousey : Catherine BARTHELET Pirey : Jacques COINTET Pouilly-les-Vignes : Jean-Marc BOUSSET Roche-lez-Beaupré : Stéphane COURBET Routelle : Claude SIMONIN Thise : Bernard MOYSE Torpes : Bernard LAURENT Vorges-les-Pins : Patrick VERDIER.

Secrétaire de séance : Alain BLESSEMAILLE

Procurations de vote :

Mandants : N. BODIN (à partir du rapport 3.6), P. BONNET, B. CYPRIANI (jusqu'au rapport 0.1), Y.M. DAHOUI, J.J. DEMONET, F. GERDIL-DJAOUAI, A. GHEZALI, J.M. GIRERD, N. GUILLEMET, V. HINCELIN, C. MICHEL, M. OMOURI, J. PANIER, J. SCHIRRER, C. TISSIER (jusqu'au rapport 0.1), B. ASTRIC, R. REYLE (à partir du rapport 1.1.3), D. GALLET, G. VALLET, G. ARDIET, P. BELUCHE, C. BARTHELET, J.M. BOUSSET, B. MOYSE,

Mandataires : J.L. FOUSSERET (à partir du rapport 3.6), E. PEQUIGNOT, C. DEVESA (jusqu'au rapport 0.1), J.P. GOVIGNAUX, J.C. ROY, M. LOYAT, L. HAKKAR, J. ROSSELOT, E. ALAUZET, F. PRESSE, S. WANLIN, E. SASSARD, F. FELLMANN, D. GENDRAUD, C. THIEBAUT (jusqu'au rapport 0.1), R. DEMESMAY, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 1.1.3), P. GUILLAUME, J.M. CAYUELA, M.N. LATHUILIERE, B. BOURDAIS, C. OYTANA, S. ZECCHINI, J. TARBOURIECH.

Délibération n°2010/001234

Rapport n°5.2 - Programme d'animation 2010/2011 du réseau des écoles de musique du Grand Besançon

Programme d'animation 2010/2011 du réseau des écoles de musique du Grand Besançon

Rapporteur : Jean-Yves PRALON, Vice-Président

Commission : Culture, Tourisme, Sports

Inscription budgétaire	
BP 2010 et PPIF 2011/2015 « Soutien et animation du réseau d'enseignement musical »	Montant BP 2010 : 90 000 €
	Montant prévisionnel BP 2011 : 90 000 €
	Montant de l'opération : 24 474 €
	- en 2010 : 9 844 €
	- en 2011 (prévisions) : 15 000 €
Sous réserve du vote du BP 2011 et du PPIF 2011/2015	

Résumé :

Le Grand Besançon poursuit son action d'appui et d'animation du réseau des écoles de musique du Grand Besançon à travers les volets suivants :

- la valorisation d'instruments peu pratiqués sur le territoire ou en perte d'élèves,
- le rassemblement d'ensembles destinés à favoriser le partage entre enseignants et musiciens et à tisser des liens avec d'autres acteurs culturels,
- des actions de communication et de formation.

Le programme 2009/2010 portait sur les cordes (promenade musicale à Nancray et ensembles à cordes pédagogiques) et mettait en valeur le violoncelle et la contrebasse (concert de Gennes, impromptus).

Pour 2010/2011, il est proposé les actions suivantes :

- poursuivre les actions autour des cordes : les ensembles à cordes, la valorisation des « cordes graves », les impromptus « cordes graves »,
- revenir sur les cuivres dans la continuité de la journée tuba de décembre 2008,
- réunir les instrumentistes à vent de manière studieuse et festive.

Parallèlement seront poursuivies des réflexions/réalisations sur les services/actions à mettre en place en matière de communication (web, participation à « Amateurs en scène » du Conseil Général du Doubs) et d'application de la convention collective.

Le budget prévisionnel du programme d'actions 2010/2011 est évalué à 24 474 € et financé sur des crédits 2010 disponibles et des crédits prévisionnels 2011.

Pour mémoire, en parallèle à ce travail d'animation, le Grand Besançon agit en soutien aux écoles via son fonds d'aide et en appui à la structuration du réseau (démarche en cours sur le secteur Plateau).

I. Bilan du programme d'actions 2009/2010

A/ L'animation du territoire

4 actions/projets ont été proposés :

- des ateliers de sensibilisation instrumentale sur l'œuvre de « Pierre et le loup » par l'Orchestre Besançon Franche-Comté,
- deux ensembles cordes à vocation pédagogique, dirigés par Metin Baruh et portés par l'EMICA.

Sur le volet valorisation d'instruments « cordes graves » (violoncelle, contrebasse), porté par Sophie Magnien et Pierre Hartmann (CRR) :

- la réalisation d'une frise historique des violoncellistes et contrebassistes célèbres à partir du XVII^{ème} siècle, accompagnée par 5 classeurs descriptifs de chaque musicien de la frise,
- un concert rassemblant les élèves violoncellistes et contrebassistes du territoire le 31 janvier à Gennes,
- des impromptus « cordes graves » (concerts lors de divers manifestations : marché de producteurs locaux, parties de campagne, journées du patrimoine...) réalisés par un quatuor composé de 3 violoncellistes et 1 contrebassiste (de juin à septembre 2010),
- une manifestation sous forme de « promenade musicale » ouverte à l'ensemble des élèves « cordes » du territoire, portée par l'association A Cord'et Vous, en présence et sur le répertoire de Claude-Henry Joubert, précédée de répétitions, les 12 et 13 juin au Musée des Maisons Comtoises de Nancray.

B/ Les actions de communication, de formation

Une session de formation sur la convention collective de l'animation a été organisée en septembre 2009 au profit des écoles de musique.

Un travail a débuté avec les services communication et TIC pour proposer un annuaire des écoles de musique, accessible par un moteur de recherche multicritère (instrument et/ou commune et/ou âge) sur le portail Web Grand Besançon.

Cf. bilan détaillé et en images de chaque action en annexe.

C/ Le financement

Pour 2009/2010, les dépenses réalisées s'élèvent à 21 745,23 € (dépenses artistiques, communication, logistique...) sur un prévisionnel de 22 916,80 €.

Certaines dépenses ont été prises en charge par d'autres services (communication et logistique) notamment pour les reportages vidéo et la mise à disposition du personnel de la Ville de Besançon.

II. Programme prévisionnel 2010/2011

AV L'animation du territoire : actions et réflexions

1. Favoriser la pratique collective dans la formation des musiciens

Il s'agit de poursuivre le soutien aux ensembles à cordes à vocation pédagogique, mis en place en décembre 2009 et porté par Metin Baruh et l'EMICA. L'atelier musical de Saint-Ferjeux accueillera les répétitions des ensembles.

2. Valorisation d'instruments

« Cordes graves » :

- proposition d'interventions du quatuor en impromptus durant la période estivale,
- accompagnement de la réflexion à Gennes pour un atelier de pratique du violoncelle en périscolaire,
- sensibilisation au violoncelle et à la contrebasse proposée par le biais d'un appel à projets au réseau,
- engagement de la réflexion sur les outils pédagogiques (frise et classeurs) sous forme dématérialisée.

« Cuivres » : l'EMICA proposera des actions de valorisation de ces instruments dans la continuité de la journée tuba organisée en décembre 2008.

3. Favoriser la rencontre et l'échange par un rassemblement des instrumentistes « vents » début juillet 2011 en ouverture de saison estivale.

B/ Les actions de communication, de formation

1. Améliorer la communication au sein et sur le réseau

Sur le portail Web www.grandbesancon.fr : mise en place du moteur de recherche des écoles de musique pour début 2011 et outils permettant aux écoles d'informer sur leurs propres actions (agenda...).

Participation du réseau à la journée organisée par le Conseil général du Doubs « Amateurs en scène » à la Saline d'Arc-et-Senans le 26 juin 2011

2. Favoriser la situation contractuelle des enseignants

Mise en place d'une veille juridique sur la convention collective de l'animation

Cf. détail des actions en annexe.

C/ Le financement

Le programme d'animation dont le budget prévisionnel est estimé à 24 474 € (dépenses artistiques, communication et logistique) est financé sur la ligne « soutien et animation du réseau écoles de musique » :

- sur le budget 2010 à hauteur de 9 844 €,
- sur le budget 2011 à hauteur de 15 000 €.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance du bilan 2009/2010 du programme d'animation du réseau des écoles de musique,
- se prononce favorablement sur le programme d'animation 2010/2011.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 116

Contre : 0

Abstention : 0

PREFECTURE
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PREFECTURE DU DOUBS



D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité

RECU 19.NOV. 2010

Programme d'animation du réseau des écoles de musique 2010/2011

I. Bilan du programme 2009/2010

A/ L'animation du territoire

Ateliers de sensibilisation : « Pierre et le loup » avec l'Orchestre de Besançon Franche-Comté



L'Orchestre de Besançon Franche-Comté a programmé « Pierre et le Loup » en janvier 2010. Des ateliers de sensibilisation ont été réalisés sur Besançon (263 enfants) et dans l'agglomération (Morre, Grandfontaine, Franois, Auxon-Dessus, Serre-les-Sapins, Pouilley-les-Vignes - 438 enfants) en amont par des musiciens de l'orchestre, par ailleurs enseignants au Conservatoire. Les enfants ont été ensuite voir le spectacle au Théâtre musical.

Ensembles à cordes à vocation pédagogique du Grand Besançon

Sur proposition de Metin Baruh, professeur de violon dans 5 écoles de musique associatives du Grand Besançon, et après avoir constaté une carence des pratiques collectives dans le milieu associatif sur ces instruments, deux ensembles à cordes ont été constitués afin de permettre aux élèves « cordes » des associations de pratiquer collectivement leur instrument dans le cadre de leur parcours de formation.

Une convention, entre le Grand Besançon et l'EMICA, employeur de M. Baruh, a fixé le principe de versement d'une subvention pour soutenir cette action, le coût restant étant partagé entre les écoles participantes.

Les répétitions ont débuté fin décembre, les samedis après-midi toutes les 2 semaines et ont eu lieu à Pouilley-les-Vignes.

22 musiciens issus de 7 écoles associatives (EMICA, Amicale des écoles publiques de Saône, LASCAR, Atelier musical de Saint-Ferjeux, Atelier musical de Montrapon, MJC Palente et EMI de Pierrefontaine Valdahon) ont répondu favorablement.

Sur le Grand Besançon, les musiciens ont présenté leur travail :



Photo de Y. Petit

- à Saône, lors des auditions de l'Amicale des écoles publiques (25 mai),
- à Besançon, salle Battant (29 mai),
- à Nancray au Musée des maisons comtoises lors du stage « Joubert » (13 juin),
- à Avanne-Aveney, lors des auditions de l'association LASCAR (22 juin),
- à Pouilley-les-Vignes, lors du concert de l'EMICA (25 juin).

Valorisation des « cordes graves »

Ce projet, porté par Sophie Magnien et Pierre Hartmann (enseignants au Conservatoire), comporte plusieurs actions :

- réalisation d'une frise historique sur les violoncellistes et contrebassistes célèbres. Additionnée d'un classeur descriptif, ces outils serviront de support pédagogique à la présentation de l'histoire de ces instruments. La frise a été présentée lors du concert du 31 janvier à Gennes ; les classeurs sont en cours de réalisation et seront disponibles pour la fin d'année 2010,
- concert des violoncellistes et contrebassistes du Grand Besançon le 31 janvier dans la salle des fêtes de Gennes. Une centaine de musiciens a été réunie devant une salle comble (≈ 350 personnes),



- 5 représentations en Impromptus d'un quatuor inédit composé de 3 violoncellistes (Anaïs Bodart, Sophie Magnien, Alain Gervreau) et 1 contrebassiste (Pierre Hartmann) lors de « Parties de campagne » (à Vorges-les-Pins et Vaire-le-Petit). Sur les marchés de Tallenay (le 4 septembre), de Pelousey (le 11 septembre) et à Vaire-le-Petit lors des journées du patrimoine (le 19 septembre), la violoncelliste S. Magnien, en congés maternité, a été remplacée par Isabelle Tuloup, violoncelliste et enseignante au Conservatoire. Le programme initial a donc été modifié.

Rassemblement « cordes » : en présence et sur le répertoire de Claude-Henry Joubert



Sur la proposition de l'association A Cord'et Vous, une promenade musicale au Musée des maisons comtoises de Nancray a permis de réunir une centaine de musiciens de 4 ensembles « cordes » : l'ensemble d'A Cord'et Vous, les ensembles à cordes des écoles de musique du Grand Besançon, les ensembles à cordes des classes à horaires aménagées du Conservatoire.

Les musiciens ont répété le dimanche 6 juin dans la salle de l'Harmonie Municipale de Besançon puis les 12 et 13 juin au Musée (chapiteau de la Compagnie de cirque l'Enjoliveur, Ferme des Bouchoux et Ferme Magny-Châtelard). L'harmonie la Concorde de Saint-Ferjeux a prêté

une centaine de pupitres pour le week-end, la commune de Nancray les chaises, tables et bancs. Le compositeur présent le week-end à diriger les répétitions et la promenade.



Les musiciens ont apprécié le cadre de travail et la convivialité du lieu. Le public a répondu présent à cette promenade dans la limite des espaces disponibles dans les fermes et sous le chapiteau.

B/ Les actions de formation et de communication

Portail web du réseau des écoles de musique du Grand Besançon

Des contacts ont eu lieu avec les services communication et TIC pour mettre à jour les pages du réseau des écoles de musique puis inscrire un service à l'habitant permettant, par un moteur de recherche, de trouver soit par instrument, soit par commune, soit par âge, (ou avec une recherche multicritère) les écoles de musique correspondantes.

Un fichier excel a été réalisé permettant déjà de répondre au service CTS à la demande des personnes appelant, dans l'attente de la mise en place de l'outil.

Formation sur la convention collective de l'animation applicable aux écoles de musique

Une séance de formation sur la convention collective de l'animation applicable aux écoles de musique s'est tenue le 21 septembre 2009, animée par Maître Christine MAYER-BLONDEAU. Elle permet aux écoles de faire le point sur les contrats en début d'année.

Sur l'ensemble des sessions, les écoles intéressées par cette formation ont toutes participé.

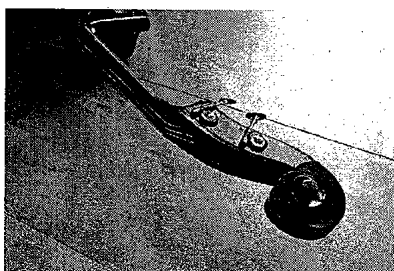
II. Programme d'animation 2010/2011

A/ L'animation du territoire

Ensembles à cordes du Grand Besançon

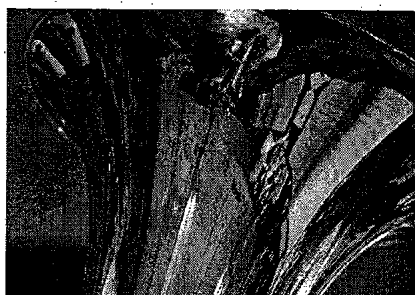
Dans la continuité de la convention, éventuellement ajustée si nécessaire, il est proposé de reconduire les ensembles à cordes à vocation pédagogiques selon les mêmes modalités organisationnelles. Cette année, l'atelier musical de Saint-Ferjeux accueillera les répétitions le samedi après-midi tous les 15 jours (annexes d'information).

Valorisation des cordes graves



- le quatuor en impromptus « cordes graves » étant une formule qui plaît, il est proposé de réitérer cette action dans le cadre des nocturnes de la Citadelle, des marchés et des journées du patrimoine... afin de poursuivre l'écoute de ces instruments dans un cadre autre que le concert,
- accompagnement de la réflexion de la commune de Gennes sur l'ouverture d'un atelier de sensibilisation par la pratique du violoncelle dans le cadre des activités périscolaires de l'école,
- lancement d'un appel à projet sur des actions possibles de sensibilisation à la pratique du violoncelle et de la contrebasse auprès du réseau des écoles de musique,
- afin de rendre plus accessibles les supports pédagogiques conçues, il est proposé de réfléchir à la conception d'un outil multimédia interactif sur le violoncelle et la contrebasse. Un partenariat avec la Cité de la musique serait à étudier.

Valorisation des cuivres



Pour poursuivre la journée tuba organisée en décembre 2008, il est proposé de travailler sur les « cuivres ». Laurent Silvant, trompettiste, directeur de l'EMICA, directeur de l'Harmonie de Pouilly-les-Vignes et enseignant au Conservatoire, a proposé un projet autour de ces instruments qui connaissent des baisses d'effectifs.

Concert grand public et festif des ensembles à vent

Pour alterner avec les cordes, il est proposé à l'ensemble des instrumentistes à vent de se réunir pour un stage les 1^{er} (à partir de 19h30), 2 et 3 juillet 2011 avec présentation publique le dimanche 3 juillet à 17h. Il est proposé de lancer un appel à projet aux harmonies du territoire pour être organisatrice de l'évènement.



B/ Les actions de communication et de formation

Portail web du réseau des écoles de musique du Grand Besançon

Il est proposé de poursuivre le travail avec les services TIC et communication pour inscrire sur les pages du réseau des écoles de musique ce « moteur de recherche » pour une mise en œuvre effective pour le 1^{er} semestre 2011.

D'autres services type agenda des évènements des écoles, offre d'emploi... seront à proposer aux écoles.

Application de la convention collective de l'animation

Après les formations, les associations pourraient être tenues informées régulièrement des modifications de la convention collective de l'animation. Il est proposé de mettre en commun une veille juridique accessible à l'ensemble des écoles de musique associatives du Grand Besançon sur la convention collective de l'animation.

Une réflexion est également à mener sur une éventuelle réponse aux demandes individuelles des écoles.

Communication sur la politique d'enseignement musical du Grand Besançon

Il est proposé aux porteurs de projet du réseau d'imaginer dans le cadre des actions précédemment citées la participation à la journée « Amateurs en scène » organisée par le Conseil général du Doubs à la Saline royale d'Arc-et-Senans le 26 juin 2011. Un appel à projets du CG25 sera lancé fin septembre.